



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU **24 MAI 2024**

Délibération n° **DEL-2024-0122**

Objet : Politique tarifaire de l'Espace Aragon – Mise à jour pour la saison du 1er septembre 2024 au 31 août 2025

Nombre de sièges : 74
Membres en exercice : 74

Présents : 45
Pouvoirs : 15
Absents : 0
Excusés : 29
Pour : 60
Contre : 0

Abstention : 0
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture le

30 MAI 2024

et publié le

30 MAI 2024

Secrétaire de séance :
François BERNIGAUD

Le vendredi 24 mai 2024 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, Président. Convocation dûment faite le 17 mai 2024.

Présents : Henri BAILE, Michel BASSET, Patrick BEAU, Claude BENOIT, Zakia BENZEGHIBA, François BERNIGAUD, Clément BONNET, Coralie BOURDELAIN, Jean-François CLAPPAZ, Alexandra COHARD, Roger COHARD, Christophe DURET, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Pierre FORTE, Annie FRAGOLA, Claudine GELLENS, Philippe GENESTIER, Ilona GENTY, Martin GERBAUX, Annick GUICHARD, Alain GUILLUY, Mylène JACQUIN, Joseph JURADO, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Julien LORENTZ, Françoise MIDALI, Régine MILLET, Clara MONTEIL, François OLLEON, Guillaume RACCURT, Adrian RAFFIN, Franck REBUFFET-GIRAUD, Sophie RIVENS, Cécile ROBIN, Jean-Luc ROUX, Olivier ROZIAU, Olivier SALVETTI, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Jean-Claude TORRECILLAS, Martine VENTURINI, Régine VILLARINO, Damien VYNCK

Pouvoirs : Patricia BAGA à Clara MONTEIL, Philippe BAUDAIN à Annick GUICHARD, Patricia BELLINI à Damien VYNCK, Anne-Françoise BESSON à Jean-François CLAPPAZ, Dominique BONNET à Michèle FLAMAND, Karim CHAMON à Alain GUILLUY, Cécile CONRY à François BERNIGAUD, Brigitte DESTANNE DE BERNIS à Régine MILLET, Agnès DUPON à Olivier ROZIAU, Martine KOHLY à Françoise MIDALI, Marie-Béatrice MATHIEU à Patrick BEAU, Valérie PETEX à Olivier SALVETTI, Annie TANI à Annie FRAGOLA, Laurence THERY à Henri BAILE, Françoise VIDEAU à François OLLEON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vu la délibération communautaire n° DEL-2022-0221 du 27 juin 2022 relative à la mise en place d'un tarif commun dans le cadre du partenariat avec les salles de spectacles du Grésivaudan,

Vu la délibération communautaire n° DEL-2023-059 du 20 mars 2023 élargissant le tarif partenaire des salles de spectacles du Grésivaudan à deux autres salles : le Belvédère à Saint Martin d'Uriage et la Pléiade à Allevard-les-Bains,

Vu la délibération communautaire n° DEL-2023-0225 du 26 juin 2023 portant sur les nouveaux tarifs de l'Espace Aragon relatifs au spectacle vivant et au cinéma,

Vu la délibération communautaire n° DEL-2023-0293 du 25 septembre 2023 approuvant l'adhésion à la carte Tattoo et la mise en œuvre d'une tarification cinéma « Ecran Total »,

Dans le cadre de la politique culturelle portée par la communauté de communes Le Grésivaudan, l'Espace Aragon propose une offre culturelle riche et variée en spectacles vivants et cinéma. Avec plus de 100 000 spectateurs par an, des rendez-vous réguliers et des temps forts, la politique tarifaire de l'Espace Aragon répond à plusieurs objectifs :

- **Adapter son offre tarifaire pour des publics cibles** : scolaires, groupes, familles, jeunes, en proposant un tarif privilégié pour les moins de 12 ans, et la gratuité pour les accompagnants ;
- **Favoriser l'accessibilité de son offre culturelle au public dit « éloigné »** en proposant des places gratuites en nombre limité pour les plus fragiles (bénéficiaires du secours populaire 38, Mission Locale 38, Centre Médico-Social 38, Planning Familial 38) et des tarifs réduits selon les conditions de revenus ;
- **Favoriser le maillage du territoire, le lien social et la proximité avec les publics** en proposant des temps forts gratuits tout au long de la saison et sur tout le territoire tels que :
 - o Le lancement de saison,
 - o Le Festival Pixel,
 - o L'inauguration du Festival D'un Bout à l'Autre,
 - o Les séances de cinéma hors CNC,
 - o Le Festival ECHOS, Tous au spectacle - Tournée en Grésivaudan !
 - o Les spectacles en établissements scolaires ;
- **Stabiliser les tarifs entre 2023 et 2024** en prenant en compte le contexte national financier et les difficultés des ménages à maintenir leur consommation de loisirs culturels.

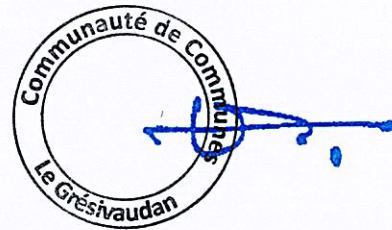
Ainsi, Monsieur le Président propose au Conseil communautaire d'approuver les grilles tarifaires de l'Espace Aragon, annexées à la présente délibération, applicables au titre de la saison 2024-2025.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre ont signé tous les membres présents.
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le **24 MAI 2024**

Le Président,
Henri BAILE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Espace Aragon
(Villard-Bonnot)
Activité TTC

Dernière modification : n°DEL -2023-0293 du 25 septembre 2023

Proposition:

Cinéma	Tarifs TTC au 01.09.2023	Proposition de tarifs applicable au 01.06.2024	
		Montant	%
Tarif normal	8,00 €	8,00 €	0,0%
Tarif réduit	6,00 €	6,00 €	0,0%
Tarif (- 14 ans) (dispositif national)	4,50 €	4,50 €	0,0%
Abonnement de 10 entrées - 14 ans et jeunes bénéficiaires pass culture (durée de validité 2 ans de date à date et non-renouvelable, entrées valables pour le Festival du Film pour Enfants)	41,00 €	41,00 €	0,0%
Abonnement de 10 entrées (durée de validité 2 ans de date à date)	56,00 €	56,00 €	0,0%
Tarif "œuvres sociales du cinéma" (fixé par convention)	8,00 €	8,00 €	0,0%
Tarif établissements scolaires ou centres de loisirs / structures d'accueil jeunes et jeunesse :			
Dispositif national	3,00 €	3,00 €	0,0%
Hors dispositif national	3,50 €	3,50 €	0,0%
Centre de loisirs, structures accueil jeunes, petite enfance	3,50 €	3,50 €	0,0%
Tarif "PASS Région" (Fixé à 5 € par convention avec la Région)			
Prise en charge par la Région	4,00 €	4,00 €	0,0%
Participation du jeune	1,00 €	1,00 €	0,0%
Location de lunettes 3D	1,00 €	1,00 €	0,0%
Carnet d'abonnement 10 places CE (tickets avec une durée limitée à 5 ans)		56,00€	
Carnet d'abonnement 10 places -14 ans CE (tickets avec une durée limitée à 5 ans)		41,00€	
Soirée spéciale cinéma & spectacle	15,00 €	15,00 €	0,0%
Films inférieurs à 1 heure (sauf dispositifs nationaux)	4,00 €	4,00 €	0,0%

Tarif réduit sur présentation d'une pièce justificative en cours de validité : pour les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du RSA, de l'AAH, (la pièce doit dater de moins de 6 mois), jeunes de moins de 18 ans, lycéens, étudiants de moins de 26 ans, bénéficiaires de l'ASPA (anciennement minimum vieillesse), groupes à partir de 8 personnes (tarif par personne), adhérents de l'association de l'Espace Aragon, familles nombreuses.

Tarif gratuit : cartes Presse, cartes CICAE, invitation distributeur.ice.s, accompagnateur.ice.s de structures / groupes, bons d'entrées délivrées par la CCLG, intervenant.e.s sur les séances spéciales.

Modes de règlements : espèces, carte bancaire, chèques, chèques vacances, Pass' Région (pas de remboursement si le prix de la place est supérieur au chèque ou au pass), Pass'culture, Pass'culture découverte, Pass Région, Tickets ciné-indépendants, Ticket Action Cinémas (partenariat CETT), ticket L'Entraide (oeuvres sociales), carte TATTOO

Dernière modification : délibération n°DEL -2022-0107 du 16 mai 2022

Opérations spécifiques	Tarifs TTC au 1.05.2022	Pour information, tarifs en vigueur	
		Montant	%
Printemps du cinéma (dispositif national) Toutes les séances sont au tarif unique	se référer au tarif du dispositif national en vigueur		-
Fête du cinéma (dispositif national) Toutes les séances sont au tarif unique			-
Festival Télérama (dispositif national) Toutes les séances sont au tarif unique			-
Evènements spéciaux : Ciné Classique, Ciné Séniors, Doc DOc DOC, Café Ciné, Ciné gouter, Ciné J, Séances organisées par l'Association de l'EA et autres Evènements faisant l'objet d'une médiation particulière)		6,00 €	
Festival du film pour enfants - Automne Abonnements identiques aux cinémas de Vizille, partenaire de l'opération Carnet de 10 places (adultes et enfants) non nominatif Valables uniquement sur le festival de l'année d'achat pour le cinéma et les spectacles associés au festival Les carnets du cinéma de Vizille sont également valables à l'Espace Aragon	40,00 €	40,00 €	0,0%
Tarif - 14 ans	4,50 €	4,50 €	0,0%
Tarif normal	6,00 €	6,00 €	0,0%

Espace Aragon
(Villard-Bonnot)

Activité TTC

Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20240524-DEL-2024-0122-DE
Date de télétransmission : 30/05/2024
Date de réception préfecture : 30/05/2024

Dernières délibérations : n°DEL-2023-0293 du 25 septembre 2023

Proposition:

Spectacles	Tarifs - Saison 2023 / 2024			Proposition de tarifs - Applicable saison 2024/2025			
	Tarifs TTC			Tarifs TTC			Evolution
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	
Tarif normal	20,00 €	17,00 €	13,00 €	20,00 €	17,00 €	13,00 €	0,00%
Tarif réduit	18,00 €	13,00 €	11,00 €	18,00 €	13,00 €	11,00 €	0,00%
Tarif - 12 ans	11,00 €	9,00 €	7,00 €	11,00 €	9,00 €	7,00 €	0,00%
Tarif normal - Abonné	17,00 €	12,00 €	10,00 €	17,00 €	12,00 €	10,00 €	0,00%
Tarif réduit - Abonné	12,00 €	10,00 €	8,00 €	12,00 €	10,00 €	8,00 €	0,00%
Tarif - 12 ans - Abonné	9,00 €	7,00 €	6,00 €	9,00 €	7,00 €	6,00 €	0,00%
Tarif unique pour un spectacle programmé en co-accueil avec des acteurs culturels du Grésivaudan (salles et associations) sous conventionnement.	7,00 €			7,00 €			0,00%
Tarif solidaire festival "Echos ! Tous au spectacle vivant. Tournée en Grésivaudan" pour toutes et tous, dans la limite des jauges définies par les organisateurs, et en partenariat avec 2kg de culture	Gratuité			Gratuité			0,00%
Lancement de saison, playformance et concert des écoles de musique du festival PIXEL, inauguration du festival D'un Bout A L'autre, séances de cinéma hors CNC	Gratuité			Gratuité			
Tarif établissements scolaires ou centres de loisirs / structures d'accueil jeunes et jeunesse :							
Jusqu'à 12 ans	6,00 €			6,00 €			0,00%
De 12 à 17 ans	8,00 €			8,00 €			0,00%
Accompagnateurs	Place exonérée dans la limite de 4 accompagnateurs par classe/groupe			Place exonérée dans la limite de 4 accompagnateurs par classe/groupe			
Carte d'abonnement	Carte d'abonnement individuelle et nominative délivrée systématiquement à partir de 3 spectacles différents de l'Espace Aragon achetés simultanément			Carte d'abonnement individuelle et nominative délivrée systématiquement à partir de 3 spectacles différents de l'Espace Aragon achetés simultanément			
Individuelle							
Famille (membres d'une même famille)							
Carte partenaire CE	71,00 €			71,00 €			0,00%
Individuelle							
Opérations spécifiques							
Festival du film pour enfants - Automne Abonnements identiques aux cinémas de Vizille, partenaire de l'opération							
Carnet de 10 places (adultes et enfants) non nominatif Valables uniquement sur le festival de l'année d'achat pour le cinéma et les spectacles associés au festival Les carnets du cinéma de Vizille sont également valables à l'Espace Aragon	40,00 €			40,00 €			0,00%
Tarif - 14 ans	4,50 €			4,50 €			0,00%
Tarif normal	6,00 €			6,00 €			0,00%

Tarif réduit (sur présentation d'une pièce justificative en cours de validité) : pour les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du RSA, de l'AAH, (la pièce doit dater de moins de 6 mois), jeunes de - 18 ans, lycéens, étudiants de moins de 26 ans, bénéficiaires de l'ASPA (anciennement minimum vieillesse), groupes à partir de 8 personnes (tarif par personne), adhérents de l'association de l'Espace Aragon, familles nombreuses.

- Tarif gratuit :
- Les invitations destinées au protocole :
- agents de la communauté de communes Le Grésivaudan dans le cadre de leurs fonctions ;
 - partenaires institutionnels : Communauté de communes Le Grésivaudan, Conseil départemental de l'Isère, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale des affaires culturelles ;
 - programmeurs.trices et directeurs.rices de salles de spectacles ;
 - presse spécialisée ;

Les gratuités liés aux partenariats :

- Accompagnateurs de sorties scolaires, groupes de centre de loisirs (4 par classe ou par groupe) ;
- Bénévoles de l'association de l'Espace Aragon qui tiennent la buvette des spectacles dans le cadre des coups de bol (3 par spectacle) ;
- Participants à un parcours EAC (incluant un spectacle) dans le cadre du PLEAC ;
- Compagnies programmées dans la saison culturelle (10 places par représentation fixées dans le contrat de cession ou convention) ;
- Bénéficiaires du secours populaire 38, Mission Locale 38, Centre Médico-Social 38, Planning Familial 38 (dans la limite de 5 places par spectacle).

Le taux de gratuité est limité à 5 % de la saison totale.

Tarif scolaire et centre de loisirs : par élève et par accompagnateur

Carte d'abonnement :
Carte d'abonnement délivrée dès l'achat de 3 spectacles. Elle donne droit au tarif Abonné sur tous les spectacles de la saison et aux tarifs Abonné dans les salles partenaires*. Le tarif Abonné de l'Espace Aragon est accessible sur présentation d'un justificatif (carte d'adhérent ou d'abonnement) d'une des salles partenaires* de l'Espace Aragon.
*Salles Partenaires : Le Coléo, Paul Jargot, Le Belvédère, L'Agora, La Pléiade, Festival de l'Arpenteur